

NOTICE SIMPLIFIÉE DU PRODUIT ALPHA 2/6/10

A. INFORMATION GÉNÉRALE

Présenté en coffret plastique, ALPHA 2/6/10 est un équipement de contrôle et de signalisation (E.C.S.) d'une capacité de 2, 6 ou 10 lignes ouvertes de détection conventionnelle intégrant un équipement d'alimentation électrique.

De type modulaire, il répond aux exigences des normes EN 54-2 et EN 54-4, et à la norme EN 12094-1 lorsqu'il intègre le module d'extinction DEAG.

Sa conception autorise l'association aux détecteurs des gammes C05, X01, Y2 et EX.

Il s'alimente à partir du réseau 230V/50Hz, des batteries d'accumulateurs assurent une autonomie de fonctionnement d'au moins 12 heures en condition de veille en cas de défaillance de la source principale.

Sa variante ALPHA C2/6/10 reprend les mêmes fonctions et intègre une unité de gestion d'alarme de type 1 au sens de la norme NF S 61-936 et un centralisateur de mise en sécurité incendie d'une zone de sécurité de 2 fonctions à rupture sans contrôle de position, répondant à la norme NF S 61-934.

Cette variante intègre une batterie 12V pour répondre à l'exigence d'indépendance fonctionnelle au sens de la norme NF S 61-936.

A.1 Références commerciales :

L'équipement de contrôle et de signalisation ALPHA 2/6/10 est proposé en 3 références :

- 1 L'ECS: ALPHA S2/6/10;
- 2 L'ECS/CMSI: ALPHA C2/6/10;
- 3 Le DECT: ALPHA E2/6.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux notices (technique, d'installation et d'exploitation) du produit et la DoP qui sont disponibles sur le site internet : <https://www.asd-incendie.fr/>

A.2 Liste des notices du produit

Notice technique :	01.NTP.302
Notice d'aide à l'exploitation :	01.NAE.306
Notice d'installation et de raccordement :	01.NIR.304
Notice de mise en service :	01.NMS.305
Notice d'association :	01.NAS.398
Notice simplifiée :	01.NSP.1702



1116-CPR-012

0333-CPR-075352

0333-CPR-075330



ECS 014 B

SSI 166 A

ECS 014 A / CMSI 066 A

SSI 173 A



782 rue Duhamel
du Monceau - ZA
de la Guinette
45300 PITHIVIERS

EN 54-2 :1997
+A1:2006

EN 54-4 :1997
+A1:2002 +A2:2006

EN 12094-1:2003

B. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Les informations ci-dessous sont extraites de la notice technique du produit "01.NTP.302.pdf". Cette notice est disponible sur le site internet <https://www.asd-incendie.fr/>.

B.1 Composants de base

Composants :	Références commerciales		
	1	2	3
Coffret plastique équipé	1	1	1
Module B2D	1	-	1
Module AR2D	-	1	-
Module DEAG	-	-	1
Platine R12P2	-	-	1
Batteries 12V : 6 à 7Ah	2	2	2
Batterie d'indépendance fonctionnelle de 12V/1,2Ah	-	1	-

B.2 Composants optionnels

Composants :	Références commerciales		
	1	2	3
Module EX4D ou EX4D-EX	0 à 2	0 à 2	0 à 1
Module DEAG	0 à 1	-	-
Module BOOSTER	0 à 1	-	0 à 1
Platine REPA2 ou R7P2 ou R12P2	0 à 1	0 à 1	-
Module 2LDE	-	0 à 1	-

B.3 Liste des composants

Liste des composants modulaires :

- **Module B2D** : module de commande et de signalisation pour les fonctionnalités générales comprenant une alimentation et deux lignes ouvertes de détection;
- **Module AR2D** : module de commande et de signalisation pour les fonctionnalités générales comprenant une alimentation, deux lignes ouvertes de détection, une UGA.1 et un centralisateur de mise en sécurité incendie de deux fonctions de mise en sécurité à rupture sans contrôle;
- **Module DEAG** : module permettant de gérer une zone d'extinction;
- **Module EX4D** : module permettant de gérer quatre zones de détection;
- **Module EX4D-EX** : module permettant de gérer quatre zones de détection compatible ATEX;
- **Module BOOSTER** : module externe permettant de garantir un courant suffisant pour le déclenchement des cartouches pyrotechniques de nouvelle génération montées en série;
- **Platine REPA2** : carte de quatre relais sur information collecteur ouvert des modules de base;
- **Platine R7P2** : carte de six ou sept relais pré-programmés;
- **Platine R12P2** : carte de douze relais pré-programmés.
- **Module 2LDE** : module de dédoublement de la ligne de diffuseurs d'évacuation.

B.4 Caractéristiques du produit

Technologie de circuits de détection :	Filaire
Type de circuit de détection :	Conventionnel
Nombre maximal de circuits de détection :	10 (Ouvert)
Nombre maximal de points par circuit :	32
Nombre maximal de zones de détection :	10
Nombre maximal de points de détection :	320
ECS contenu dans plusieurs enveloppes :	Non
Matériel central en réseau (a):	Non
Matériel déporté (b):	Aucun
Fonction extinction automatique à gaz (a):	Oui
Autonomie (a):	12 heures minimum
Nombre de zone d'évacuation (b):	1
Type de fonction d'évacuation (b):	UGA1
Nombre de fonction de mise en sécurité (b):	2
Nombre de lignes télécommande (b):	2 (Rupture)

(a): uniquement pour ALPHA S2/6/10 et ALPHA E2/6.

(b): uniquement pour ALPHA C2/6/10.

C. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les informations ci-dessous sont extraites de la notice technique du produit "01.NTP.302.pdf". Cette notice est disponible sur le site internet <https://www.asd-incendie.fr/>.

C.1 Mécaniques et climatiques

Masse hors batteries (kg) :	2 kg
Dimensions hors tout (mm) :	370(l) x 300(H) x 118(P)
Indice de protection :	IP31
Fixation :	Fixation murale par 3 trous saillants Ø 6 mm
Température admissible :	De -5°C à +40°C en fonctionnement
Température admissible :	De +10°C à +50°C en stockage
Humidité rel. admissible :	≤ 93 %hr sans condens en fonctionnement
Humidité rel. admissible :	≤ 85 %hr sans condens en stockage

C.2 Electrique

Entrée - source principale :	195V <Vac< 253V / 50Hz
Tension de sortie - source principale :	24V (-2V à +4,2V)
Tension de décharge - source secondaire :	21,6V
Tension de fin de charge - source secondaire :	27,6V ± 0,6V
Tension de décharge - source UGA :	10,8V (mode dégradé)
Tension de fin de charge - source UGA :	13,8V ± 0,6V (mode dégradé)
Tension de décharge source auxiliaire :	< 10V



D. INSTALLATION

L'installation de l'équipement doit se faire après avoir pris connaissance de la notice d'installation et de raccordement du produit "01.NIR.304.pdf".

Les informations ci-dessous sont extraites de ce document qui est disponible sur le site internet <https://www.asd-incendie.fr/>.

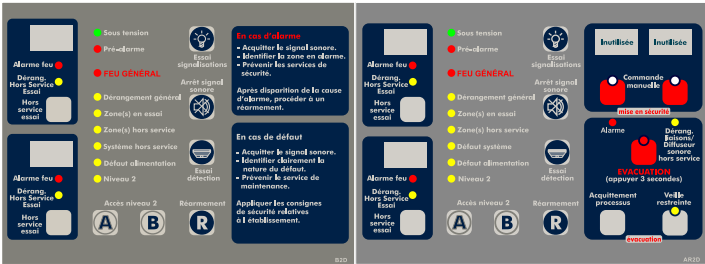
A l'emplacement prévu et après consultation des divers plans, fixer solidement :

- Le coffret du tableau par l'intermédiaire des 3 trous prévus à cet effet (fixation murale), l'intégration éventuelle des modules optionnels sera réalisée lors de la mise en service ; il en sera de même pour les batteries ;
- L'ensemble des autres matériels en vous référant à leur notice spécifique.

E. EXPLOITATION

La notice d'aide à l'exploitation du produit "01.NAE.306.pdf" explique l'exploitation du produit. Elle est disponible sur le site <https://www.asd-incendie.fr/>.

E.1 Unité de signalisation générale



Module B2D

Module AR2D

Signalisations générales

- **Sous tension** : le tableau est alimenté par au moins une de ses 2 sources d'alimentation.
- **Pré-alarme** : mode particulier d'exploitation de l'information d'alarme qui demande une confirmation pour que le tableau puisse passer en condition d'alarme.
- **Feu général** : le tableau est en condition d'alarme ; l'origine est détaillée au niveau des signalisations de zone.
- **Dérangement général** : au moins un défaut ou dérangement est présent sur l'installation ; le détail est indiqué par les voyants de défaut des différents modules.
- **Zone(s) en essai** : au moins une zone de détection est en essai (maintenance).
- **Zone(s) hors service** : au moins une zone de détection est hors service (exploitation particulière).
- **Système hors service** ou **Défaut système** : quelle qu'en soit l'origine (alimentation ou logiciel), indique que le tableau n'est plus opérationnel.
- **Défaut alimentation** : une des sources d'alimentation du tableau n'est plus opérationnelle.
- **Niveau 2** : indique que le tableau est dans un état intermédiaire lié à une manœuvre d'exploitation ou de maintenance.

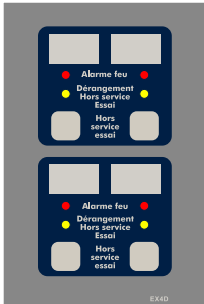
Signalisations liées à la détection incendie

- **Alarme feu** : indique la zone à l'origine du passage en condition d'alarme du tableau.
- **Dérang./Hors service/Essai** : en mode fixe, indique que la zone est hors service. En mode clignotant et accompagnée d'un signal sonore, cette signalisation indique que la zone est en défaut. En mode clignotant, indique que la zone est en essai.
- **Hors service/Essai (niveau 2)** : autorise à placer la zone en condition hors service ou en association avec la touche « Essai détection », à placer la zone en essai.

Signalisations liées à la mise en sécurité incendie

- **Alarme** : indique que l'évacuation est/a été commandée par la détection automatique.
- **Evacuation** : permet de commander sans délai l'évacuation du bâtiment. Le voyant accompagne la commande d'évacuation générale.
- **Dérang. liaisons/Diffuseurs sonores hors service** : en mode clignotant, cette signalisation informe de la présence d'un défaut sur la ligne des diffuseurs sonores ; en mode fixe, elle indique que cette dernière a été mise hors service volontairement.
- **Acquittement processus (niveau 2)** : permet d'effacer la signalisation « Alarme » et dans la mesure où il existe un retard programmé, permet lors d'un processus automatique d'acquiescer l'ordre de commande d'évacuation générale.
- **Veille restreinte (niveau 2)** : permet de choisir l'état de veille du système d'évacuation.

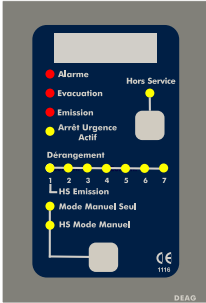
E.2 Module de détection incendie EX4D et EX4D-EX



Module EX4D et EX4D-EX

- **Alarme feu** : zone à l'origine du passage en condition d'alarme du tableau.
- **Dérang./Hors service/Essai** : en mode fixe, indique que la zone est hors service. En mode clignotant et accompagnée d'un signal sonore, cette signalisation indique que la zone est en défaut. En mode clignotant, indique que la zone est en essai.
- **Hors service/Essai (niveau 2)** : autorise à placer la zone en condition hors service ou en association avec la touche « Essai détection », à placer la zone en essai.

E.3 Module d'extinction DEAG



Module DEAG

- **Alarme** : indique la prise en compte d'une première alarme en provenance d'une des zones de détection automatique (ZDA) associées. Une seconde alarme (dite confirmée) initialisera le processus d'extinction sans possibilité d'interruption.
- **Evacuation** : exception de la particularité normative objet l'article B.4, son fonctionnement est obtenu dès confirmation de l'alarme ou dès l'action sur un déclencheur manuel d'extinction et signale le début du processus. Cette signalisation accompagne le fonctionnement des dispositifs d'évacuation et d'émission.
- **Emission** : exception de la particularité normative objet l'article B.4 et après la temporisation d'évacuation, cette signalisation indique soit l'ordre de télécommande des dispositifs d'ouverture des vannes, soit l'émission de l'agent extincteur dans la zone.
- **Arrêt Urgence Actif** : indique qu'un dispositif d'arrêt d'urgence est activé volontairement pendant un cycle d'évacuation afin de retarder l'émission de l'agent extincteur.
- **Dérangement 1 à 7** : en mode clignotant, ces signalisations identifient les anomalies.
- **Dérangement 1 – HS Emission** : en mode fixe et associé au voyant jaune « Hors service », signale la condition d'essai.
- **Hors service** : indique la condition hors service du système d'extinction ; accompagné du voyant « Dérangement 1 – HS émission » signale la mise hors service de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes ; accompagné du voyant « HS Mode Manuel » signale la mise hors service de la ligne des déclencheurs manuels d'extinction.
- **Mode Manuel seul** : permet d'interdire la prise en compte des informations d'alarme feu provenant des zones de détection automatique (ZDA) du système de détection incendie.
- **HS Mode Manuel** : permet d'interdire la prise en compte des alarmes provenant de la ligne de déclencheurs manuels d'extinction ; cet état est également signalé par le fonctionnement du voyant jaune « Hors service ».

F. MAINTENANCE

La notice d'installation et de raccordement du produit "01.NIR.304.pdf" ainsi que la notice d'aide à l'exploitation du produit "01.NAE.306.pdf" traitent ces points. Elles sont disponibles sur le site <https://www.asd-incendie.fr/>.